

Conseil des Ministres

Communiqué n° 22/2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mardi 29 juillet 2025, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIKH EL-GHAZOUANI, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- **Projet de décret portant révision du cadre réglementaire de l'enseignement privé aux niveaux de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire.**

Le présent projet de décret vise à harmoniser les textes régissant le secteur de l'enseignement privé avec les dispositions de la loi d'orientation et améliorer la qualité de la gestion et des performances du secteur et renforcer l'offre scolaire, conformément aux orientations de SEM le Président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

- **Projet de décret portant du Président et des nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Université de Nouadhibou**
- **Projet de décret portant une concession provisoire d'un terrain dans la Moughataa d'El Mina Wilaya de Nouakchott Sud, au profit de la Société Afriplast.**

Cette concession va permettre à Afriplast d'implanter une usine de fabrication de tuyaux et de produits plastiques, dans le cadre de l'expansion de ses activités industrielles. Le projet de la société AFRIPLAST s'inscrit dans la politique nationale de promotion du secteur industriel et de substitution des importations. Il permettra :

- La création de 250 emplois directs et 300 indirects ;
- La réduction des importations des produits plastiques ;
- La promotion de l'industrie locale.

- **Projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2017-044 du 20 avril 2017, complétant la réglementation de certaines infractions au code de la route.**

Ce projet de décret vise à modifier et compléter certaines dispositions du décret n° 2017-044 du 20 avril 2017, par l'introduction d'une nouvelle infraction liée à l'utilisation illégale des voies réservées aux BHNS, la détermination d'une amende appropriée pour dissuader les contrevenants et l'amélioration de la qualité de la circulation routière, ainsi que le respect des infrastructures de transport public.

Dans le domaine de la Sécurité routière et à la veille des vacances d'hivernage, période traditionnellement marquée par une circulation dense sur nos routes, cette période s'accompagne souvent d'un nombre important d'accidents, comme ce fut le cas ces derniers jours. Ces tragédies ne sont pas que des chiffres et des statistiques ; ce sont des incidents qui affectent des vies. Ces pertes humaines nous rappellent l'importance de la vigilance, de la responsabilité et de la détermination au cœur de notre action.

C'est dans ce cadre que **SEM le Président de la République** a instruit les autorités compétentes de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer dans l'immédiat les mesures de sécurité routière dans tout le pays, afin que ces vacances restent des moments de joie et non de deuil, en mettant l'accent sur les actions suivantes :

- Redoubler d'efforts pour rendre la campagne de sensibilisation en cours plus claire et accessible dans toutes les régions afin que chaque conducteur et usager de la route soit conscient des risques et des comportements à adopter ;
- Mobiliser pleinement les dispositifs de surveillance routière pour prévenir les excès de vitesse, le non-respect des distances de sécurité et l'utilisation du téléphone portable au volant ;
- Déployer davantage de ressources humaines et techniques ;
- Veiller à la stricte application des lois et réglementations en vigueur.

Par ailleurs, informé des résultats de la visite de travail effectuée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou les 27 et le 28 Juillet 2025, le Conseil des Ministres adresse ses

remerciements et ses vives félicitations aux populations de cette wilaya en général et à celles de la Moughataa de Nouadhibou en particulier, pour la grande mobilisation et la chaleur de l'accueil réservé à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à la délégation qui l'a accompagné au cours de cette importante visite, durant de laquelle il a supervisé le lancement et l'inauguration de plusieurs projets de développement au profit des populations.

Le Ministre de la Justice, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur par intérim a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.